

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 17 JUIN 2020

**Nombre de
conseillers**

- en exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0
- exclus	0
- vote pour :	15
- vote contre :	0
- abstentions :	0

Convocation : 10/06/20

L'an deux mille vingt, le dix-sept Juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes exceptionnellement sous la présidence de M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FARGUES Alain, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, MONTJAUX Morgan, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

Etaient absents/excusés :

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
CM.17062020-08

OBJET

Nomination d'un conseiller municipal en charge des questions de défense.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le vœu du gouvernement transmis par la Préfecture du Lot en date du 19 avril 2002, que dans chaque commune, un élu soit chargé des questions de défense.

La professionnalisation des armées et la suspension de la conscription ont modifié les liens entre la société française et sa défense et imposent que ces liens soient redéfinis et affirmés, notamment au plan local.

Ce conseiller aura la vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense et sera destinataire d'une information régulière. Il sera susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne Mesdames Jocelyne LECORNE et Camille FOUQUET comme correspondantes défense.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 18 juin 2020.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 18/06/2020
et publication ou
notification
du 18/06/2020*

Le Maire,
Guy LACOUT.

